



TERMES DE REFERENCES

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (E)

Appui pour le déploiement de la Community Score Card (CSC)

	Nom, Prénoms et Fonction	Date et Signature
<i>Préparés par :</i>	SABA Ismael Chargé de programme VIH	
<i>Vérifiés par :</i>	OUESSE Patrice Responsable Programme VIH	
<i>Approuvés par :</i>	GUEU Alexis Directeur de programmes	

Table des matières

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS.....	3
II.	Objectifs.....	4
III.	L'intérêt de l'intégration de la Community Score Card dans la GC7	4
IV.	Description du poste	5
V.	Responsabilités du consultant	5
VI.	Profil du Consultant.....	5
VII.	Durée et Calendrier	5
VIII.	Livrables Attendus	6
IX.	Constitution du dossier de soumission.....	6
X.	Processus de Sélection.....	6
XI.	Date Limite de Soumission	6
XII.	Personne de Contact	6

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

La Côte d'Ivoire bénéficie pour la période de 2024 à 2026, d'un appui du Fonds Mondial pour la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme à travers le GC7 pour renforcer la réponse nationale.

Pour la composante communautaire de cette subvention, l'ONG Alliance Côte d'Ivoire a été retenue comme Récipiendaire Principal pour la mise en œuvre des interventions de lutte contre le VIH/sida et la Tuberculose.

Les objectifs de cette subvention sont de : (i) Réduire les nouvelles infections par le VIH de 70% d'ici 2026 ; (ii) Réduire la mortalité liée au VIH de 50% d'ici 2026 ; (iii) Contribuer à la réduction de la stigmatisation, la discrimination et le respect des droits humains.

Pour cette subvention, six (6) sous récipiendaires (SR) ont été retenus par l'ONG Alliance Côte d'Ivoire pour la mise en œuvre opérationnelle des interventions.

Pour une mise en œuvre efficace, l'ONG Alliance Côte d'Ivoire s'est fixée des défis pour le GC7. Ce sont entre autres : (i) la réduction des attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH; (ii) la réduction de la stigmatisation et discrimination sur la base du statut sérologique envers les PVVIH et les populations clés pour la fréquentation des services de santé ; (iii) augmentation de la couverture en TPT chez les PVVIH en Côte d'Ivoire ; (viii) augmentation du nombre de femmes enceintes vues en CPN1 précoce (1er trimestre) en Côte d'Ivoire; (ix) augmentation du nombre de nourrissons exposés au VIH ayant bénéficié d'un dépistage du VIH dans les 2 mois qui ont suivi leur naissance ; (x) réduction du taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant y compris la période d'allaitement; (xi) amélioration le taux de dépistage VIH ; (xii) contribution à l'atteinte des 3x95.

Un des outils clés que l'ONG Alliance Côte d'Ivoire utilise pour renforcer à la fois la participation et la redevabilité citoyenne dans les systèmes de prestations de services est la Carte Communautaire de Performance (CCP), communément appelé « Community Score Card » (CSC). La CCP est à la fois un outil et une méthodologie. Elle vise principalement à renforcer le rendement et la qualité de prestation des services. Elle permet de mobiliser les usagers et prestataires de services de base autour de la problématique de prestation d'un service ; renforcer les capacités des structures de prestation de services à s'engager dans un dialogue avec les usagers de leurs services ; promouvoir l'action conjointe usagers-prestataires dans le but d'améliorer l'accessibilité, le rendement et la qualité des services rendus ; etc.

C'est dans le cadre la mise en œuvre de cette activité que l'ONG Alliance Côte d'Ivoire veut s'attacher les services d'un consultant pour le son déploiement de la CCP dans les 34 districts VIH dans le cadre de la GC7.

II. Objectifs

Améliorer la qualité des services par le déploiement de la Community Score Card (CSC)

De façon spécifique

- ✓ Mobiliser les usagers et prestataires de services de base autour de la problématique de prestation d'un service ;
- ✓ Renforcer les capacités des structures de prestation de services à s'engager dans un dialogue avec les usagers de leurs services ;
- ✓ Promouvoir l'action conjointe usagers-prestataires dans le but d'améliorer l'accessibilité, le rendement et la qualité des services rendus ;

III. L'intérêt de l'intégration de la Community Score Card dans la GC7

1. **Amélioration de la communication patient-professionnel de la santé : La CSC** encourage la participation active des patients et de leur communauté dans la gestion de leur santé. En impliquant les patients dans la surveillance de leur propre état de santé, la CSC favorise une meilleure communication avec les professionnels de la santé, ce qui peut conduire à une compréhension plus profonde des besoins individuels des patients et à une meilleure adhérence au traitement.
2. **Identification des besoins locaux** : La CSC permet de recueillir des données sur les besoins de santé spécifiques de la communauté, ainsi que les obstacles rencontrés dans l'accès aux soins de santé en lien avec les programmes mis en œuvre par le Fonds Mondial. Cette information peut être utilisée pour orienter les ressources disponibles vers les domaines où elles sont le plus nécessaires en vue de l'ajustement des programmes de santé adaptés aux besoins locaux.
3. **Renforcement des systèmes de santé locaux** : La CSC peut contribuer à renforcer les systèmes de santé locaux en favorisant la collaboration entre les professionnels de la santé, les organisations communautaires et les autorités sanitaires. En impliquant activement la communauté dans la gestion de sa propre santé, la CSC peut encourager la responsabilisation et renforcer la confiance dans le système de santé.
4. **Suivi des résultats et évaluation de l'efficacité des interventions** : En utilisant la CSC pour suivre les progrès des patients dans le temps, les professionnels de la santé peuvent évaluer l'efficacité des interventions et des traitements. Cela permet d'identifier ce qui fonctionne bien et ce qui doit être amélioré, afin d'optimiser les soins de santé et d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients.
5. **Amélioration de la couverture en consultation prénatale précoce** : Elle permettra d'adresser les déterminants sociaux identifiés lors du diagnostic communautaire et le suivi du plan commun d'amélioration des services (PCAS).

IV. Description du poste

L'ONG Alliance Côte d'Ivoire recherche un consultant pour l'appui au déploiement de la carte communautaire de performance. Le consultant sera chargé de soutenir l'équipe dans la mise en œuvre de la carte communautaire de performance dans le cadre de la GC7.

V. Responsabilités du consultant

- ✓ Former les équipes techniques d'Alliance CIV, les SR et les SSR sur la CCP.
- ✓ Accompagner les SR TBVIH à préparer les prestataires de service et les usagers du projet VIH au déploiement de la CCP.
- ✓ Elaborer la carte de Performance des usagers et des prestataires de services du projet VIH d'Alliance.
- ✓ Organiser l'interface avec la participation des décideurs.
- ✓ Convenir des actions d'amélioration de l'efficacité et la qualité du service.
- ✓ Elaborer un plan d'action de mise en œuvre des actions d'amélioration.
- ✓ Mettre en place le pool de facilitateurs par SR.
- ✓ Mettre en place le comité de suivi du plan d'action.

VI. Profil du Consultant

Compétences requises :

- Diplôme Universitaire BAC+4 en sciences sociales, santé, gestion de projet, développement communautaire ou équivalent.
- Expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la gestion programmatique des programmes communautaires en lien avec les droits humains, le genre, la santé publique et le développement.
- Bonne connaissance des programmes de mobilisation sociale et de la communication sociale et comportementale.
- Aptitude à travailler sous contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de pro-activité.

Qualifications :

Être titulaire d'un Diplôme Universitaire BAC+4 en sciences sociales, en santé, en gestion de projet, en développement communautaire ou équivalent avec une formation complémentaire en droits humains ou en genre serait un atout

VII. Durée et Calendrier

- Employeur : ONG Alliance Côte d'Ivoire
- Lieu de prestation : Abidjan
- Type de contrat : Contrat de consultance
- Durée du contrat : 15 jours
- Date de lancement de l'appel : 03 Avril 2024 à 08H00
- Date de clôture de l'appel : 09 Avril 2024 à 17H00

VIII. Livrables Attendus

- ✓ Rapport de formation des équipes techniques de l'ONG Alliance CIV, les SR et les SSR sur la CCP.
- ✓ Le plan de déploiement
- ✓ Rapport de mission d'accompagnement des SR TBVIH pour le déploiement de la CCP.
- ✓ Disponibilité de la carte de Performance des usagers et des prestataires de services.
- ✓ Disponibilité du pool de facilitateurs sur la CCP du PR, des SR et des SSR.

IX. Constitution du dossier de soumission

Les personnes intéressées et qualifiées sont invitées à envoyer leur curriculum vitae (CV) accompagné d'une lettre de motivation et copies des diplômes

X. Processus de Sélection

Étapes du processus de sélection/

- ✓ Réception de dossiers
- ✓ Analyse des dossiers
- ✓ Entretien

XI. Date Limite de Soumission

Veillez adresser vos candidatures **sous plis fermés**, à l'Attention de **Madame la Directrice Exécutive d'Alliance Côte d'Ivoire**, **au plus tard 09 Avril 2024 à 17 heures** au bureau d'Alliance Côte d'Ivoire sis aux II Plateaux, 7^e tranche après le bureau de la SODECI en allant au quartier zinzou. Tél. : 27 22 52 85 70 / e-mail : info@allianceciv.org

XII. Personne de Contact

Le secrétariat de l'ONG Alliance Côte d'Ivoire : Tel : 2722528570

<https://allianceciv.org/alliance/recrutement.php> ou au **bureau d'Alliance Côte d'Ivoire sis aux II Plateaux, 7^e tranche** après le bureau de la SODECI en allant **au quartier zinzou**.
Tél. : 27 22 52 85 70 / e-mail : info@allianceciv.org